

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES ET DE RECHERCHE DE LA CHARENTE

Agréé par les Ministères de l'Agriculture, de la Santé, de l'Environnement

RAPPORT D'ANALYSES

Angoulême le : 07/11/2016

LAMES DE SURFACE

MAIRIE AUSSAC VADALLE

Le Bourg
16560 AUSSAC VADALLE

Dossier : : 161028 014313 01

Client : AUSSAC VADALLE

Site : Ecole primaire d'AUSSAC VADALLE

Date de réception : 03/11/2016 14:00

Date et heure prélèvement : 03/11/2016 10:49

Prélèvement par : Mélanie DROULIN

N° Ech.	Localisation / Environnement du prélèvement	Surface concernée par le prélèvement	RESULTATS / LAME		
			Moisissures	Flore aérobie totale à 37°C	Coliformes à 37°C
484619	Réfectoire	Table	ABSENCE	TB	F
484620	Armoire vaisselle	Assiette service	ABSENCE	TB	F
484621	Armoire vaisselle	Lame couteau service	ABSENCE	TB	F
484622	Cuisson	Ecumoir	ABSENCE	TB	F
484623	Cuisine	Panière à pain	ABSENCE	TB	F

Correspondance des résultats par lame :

TB : Très Bon (1 à 10 colonies) - B : Bon (11 à 25 colonies) - L : Limite (26 à 100 colonies) - M : Mauvais (100 colonies confluentes) - TM : Très Mauvais (colonies confluentes)

F : Favorable (aucuneousse sur le milieu) - D : Défavorable (présence de colonies)

Dans le cas de prélèvements effectués par le LDAR16, ceux-ci sont réalisés selon la norme NF ISO 18593 en utilisant des lames de surface de 10,1 cm² comportant deux faces (gélose PCA et gélose Mac Conkey), contenant des inhibiteurs de désinfectant (lécithine, tween 80, thiosulfate de sodium). Le temps d'incubation des lames est de 24-48 h à 37°C +/- 1°C.

Les lames de surface sont mises en incubation le jour même de leur réception, ou au plus tard dans les 24 heures.

Les incertitudes de mesure ou les facteurs de risque liés à votre résultat peuvent vous être communiqués sur demande.

NOTATION (à titre indicatif)

Barème pour les germes totaux à 37°C : TB = 4 / B = 2.5 / L = 0 / M = -1 / TM = -2
Barème pour les colis 37°C : F = 4 / D = -2

Germes totaux à 37°C	Coliformes à 37°C
20.00 / 20	20.00 / 20

Le Directeur du Laboratoire

Dr Bruno RICHOUX

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence du LDAR16 pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole 

Ce rapport et les conclusions qui y sont portées ne concernent que les échantillons soumis à l'analyse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation de la direction.

HA16_ENV-V2-CCH-Juin 2016

Page 1/1

DIRECTION DE L'ANIMATION ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Accréditation
N° 1-1182
Portée disponible
sous www.cofrac.frLaboratoire Départemental d'Analyses et de Recherche de la Charente - 496, route de Bordeaux - 16021 Angoulême
Tél. 05 16 09 50 12 - Télécopie : 05 16 09 51 63 - Email : Lda16@lacharente.fr - (accès par la rue Louis Pergaud)